



P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR



Syndicat National de l'éducation physique  
264 bd de la madeleine 06000 Nice tel : 04 93 86 19 52

Déposé le : 18 Octobre 2013

**Internet :**

<http://www.snepfsu-nice.net>  
bureau@snepfsu-nice.net  
bureau83@snepfsu-nice.net

**Pour un vrai changement !!**

Alors que le début de l'année 2013 a vu la disparition de Stephane Hessel dont le livre « indignez-vous » a eu un succès surprenant mais retentissant, nous voici encore et toujours confrontés à des choix gouvernementaux, notamment sur les retraites, qui ne peuvent nous satisfaire.

C'est pourquoi nous devons retrouver notre « esprit de résistance », dont nous parle J.C. Guillebaud (chroniqueur dans « La Vie ») : «renouer avec cet esprit c'est refuser le conformisme ambiant et la capitulation; dans le monde communiste il s'exprimait par le terme de « dissident », qui affichait la même volonté têtue de ne pas se soumettre à une opinion majoritaire, en l'occurrence à une idéologie totalitaire. Ces deux formes de courage, résistance et dissidence n'ont rien perdu de leur sens ; aujourd'hui encore les tentations conformistes sont toujours là, elles obéissent à la pesanteur des opinions les plus communément admises ».

Actuellement dans les médias, nous avons droit au spectacle accablant de responsables du football international qui s'aperçoivent (enfin !) que la coupe du monde de football au Qatar en 2022 pose de nombreux et graves problèmes écologiques, mais aussi moraux par rapport au respect des droits de l'homme (plusieurs milliers de morts sur les chantiers des stades). L'argent aurait-il pu les rendre aveugles au moment du vote pour l'attribution de cette manifestation?

Un autre exemple récent avec le club de handball de Montpellier qui, après avoir dominé le handball hexagonal pendant plus de dix ans, a traversé une crise profonde de remise en question après les révélations de juin 2012 autour des paris sportifs. L'affaire Karabatic a mis en lumière les dérives du « toujours plus » : d'argent, de salaires, de joueurs achetés ; Le paraître a aussi envahi le champ sportif au détriment de l'entraînement, de l'esprit d'équipe et de solidarité.

Solidarité, voilà un terme, que nous devons remettre en avant ; aujourd'hui alors que la France est à la 7<sup>ème</sup> place mondiale pour le nombre de grandes fortunes, on s'attaque aux seuls salariés et aux retraités ; Les valeurs du Conseil National de la Résistance sont remises en cause ; elles avaient permis de mettre en place au sortir de la guerre, la protection sociale, permettant à tous d'être protégés des aléas de l'existence par la solidarité collective. Un film de Gilles Perret, « Les Jours Heureux » sortira en novembre ; il retrace le parcours de ces citoyens résistants qui ont cru à cette « Utopie folle » qui a permis d'instaurer ces lois sociales; Les idées portées par le CNR sont un appui pour combattre les politiques d'austérité, l'oligarchie financière, et les médias hyperpuissants. Il ne s'agit pas de s'opposer par principe mais de garder sans cesse en éveil notre esprit critique, notre soif de liberté, plutôt que de nous conformer aux discours dominants.

Alors que l'on nous accoutume progressivement aux inégalités (qui explosent), et aux exclusions (qui perdurent), aux solitudes face à une société impitoyable avec les plus faibles, cette banalisation met à l'épreuve, jour après jour, notre esprit de résistance; elle nous invite au conformisme, au suivisme.

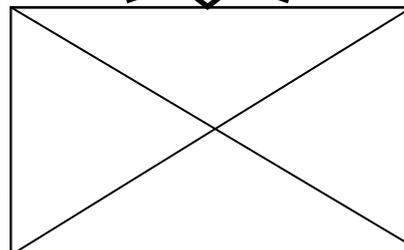
***C'est à tout cela qu'il faut dire Non !!***

***Cathy Boissin***

***A retenir:***

- Stage TZR***
- Elections internes***
- Le site SNEP Nice***

**ADHÉRER  
AU SNEP**



**SOMMAIRE**

P 1	Edito
P 2	TZR en colère
P 3	Le concours
P 4	UNSS: SNPDEN/UNSA
P 5/6	CR: rencontre IPR
P 7	Elections SNEP/Adhésion
P 8	Syndicalisation

Bulletin trimestriel du SNEP FSU  
ISSN 1277 5959  
CPAP 0917 S 05075  
Imprimé par nos soins  
Directeur de la publication:  
Louis Rodolphe  
264 Bd de la Madeleine  
06200 NICE  
Fabrication et Rédaction  
C. Boissin, C. Maury  
Prix au numéro: 0.20 €



**SECRETERIAT  
ACADEMIQUE:**

- Cathy BOISSIN
- Carline HERAUD
- Florent PONS

**Trésorière académique**

- Patricia GIANNO

**Corpo:**

- Phiou ROGGERONE

**STAGIAIRES:**

- Carline HERAUD
- Marc SORIANO

**CTA:**

- Cathy BOISSIN

**Comité Médical Agrégé:**

- Colette RUCKBUSH



**SECRETERIAT 06 :**

- Pierre Marc PILLOT
- Colas MOUTON

**CTD 06:**

- Carline HERAUD
- Florent PONS

**Comité Médical 06:**

- Muriel BISACIONNI



**SECRETERIAT 83 :**

- Amar GUENDOZ
- Gérard PERMINGEAT
- Fabienne RAIMBAULT
- Brigitte REBOUT

**Trésorière 83**

- Valérie GRANET

**CTD 83:**

- Amar GUENDOZ

**Comité Médical 83:**

- Corinne BERGONT

**TZR EN COLÈRE !**

Tu es TZR ce stage est pour toi  
Stage TZR

**Mercredi 13 Novembre 2013 à Puget/Argens (collège G.Colette)**

Ces dernières années tes conditions d'exercice se sont fortement dégradées, plus de la moitié d'entre vous sont affectés sur deux voire trois établissements. Sans compter que votre statut est en permanence bafoué au travers, par exemple, de la non attribution du forfait AS. Certains d'entre vous étant même spoliés de leurs droits aux ISSR avec des réécritures d'arrêtés d'affectation antidatées.

Le TZR étant devenu la variable d'ajustement du mouvement ! Quid de sa mission de continuité du service public d'enseignement.

Mais tes difficultés ne s'arrêtent pas là.

*Ras le bol des collègues qui t'assimilent aux précaires ou autres stagiaires. Ras le bol d'être prisonnier de ton affectation particulièrement après la disparition de la bonification de 20 points par année d'exercice pour les mouvements inter et intra...*

**Tu es TZR:**

**Répond à l'enquête sur le site du SNEP NICE,**

**Ton avis nous intéresse...**

<http://www.snepfsu-nice.net>

**Tout ça doit s'arrêter ! Mais comment faire ?**

**Assurément la réponse doit être collective !**

C'est pourquoi nous te proposons de participer à une journée de travail autour de la fonction de TZR...

Partageons nos expériences, nos difficultés, nos « victoires »,

Nous répondrons à tes interrogations sur les services, les affectations, les indemnités, les mutations...

Nous te rappellerons ton statut, tes droits,

Nous construirons une posture de défense collective face à l'administration.

Nous définirons un cahier de doléances et formulerons des revendications propres aux TZR.

Nous te proposons de vous réunir durant la journée de rattrapage « des journées de toutes les solidarités »

**le mercredi 13 novembre  
de 9h à 16h30.**

Ne restez pas seul, participez à votre défense syndicale,

**Inscrivez-vous à cette journée de formation - réflexion sur les TZR en demandant à être convoqué à un conseil syndical exceptionnel auprès de:**

**Florent PONS, Cathy BOISSIN ou Carline HERAUD par mail au [s3-nice@snepfsu.net](mailto:s3-nice@snepfsu.net)**



**Phiou ROGGERONE**  
(resp des comm. paritaires)



**Patrick RATEAU**  
(secteur DRAGUIGNAN)

**Marc PASTOR**  
(secteur TOULON)

**Michèle ASTESENA**  
(secteur Brignoles)

**Brigitte REBOUT**  
(secteur ouest var)

**Nathalie LEBault**  
(secteur St Raphaël)

**Philippe LEBault**  
(secteur Le Muy Fréjus)

**Corinne BERGONT**  
(HYERES)  
(Chargé d'enseignement 83)



**Marc SALOMON**  
(HAUT PAYS 06)

**Valerie MAITRESSE**  
(CANNES NICE)

**Stéphanie LEVET**  
(MENTON NICE)

**Julien FERRAPIE**  
(ANTIBES)

**Sylvianne VALLEE**  
(CAGNES)

**Yves Garcia**  
(GRASSE)  
(Chargé d'enseignement 06)



**Cathy Boissin**  
(Agrégré)

**DATES CAPA  
A RETENIR**

Vendredi 19 DEC 2013	Avis sur titularisation recrutement LA Promotions d'échelons CE - PEPS
Mardi 25 mars 2014	Intégration dans le corps des professeurs d'EPS Réadaptation réemploi Congé de formation professionnelle
Vendredi 16 juin 2014	Notation administrative Promotion hors classe PEPS Promotion hors CE - Classe exceptionnelle

## LE CONCOURS EXCEPTIONNEL OUI MAIS...

Par Jacques DeNadaï

Cette année, en plus du concours traditionnel du CAPEPS, un concours exceptionnel a été mis en place, en juin dernier, afin d'augmenter les recrutements dans la cadre de la réforme de la formation initiale.

Les candidats admissibles après les épreuves écrites de ce concours sont soit les étudiants titulaires de la première année de MASTER de l'Université (contractuels admissibles 1, Co ad1), soit les étudiants titulaires du MASTER dans son intégralité mais non admis au concours traditionnel (Contractuels admissibles 2, co ad2).

Les rectorats des différentes académies ont été chargés de proposer à ces étudiants un contrat de droit privé représentant l'équivalent d'1/3 de service d'enseignement, rémunéré sur la base d'un mi temps

En EPS, ce contrat représente 6h d'enseignement pour les CO-AD 1 et peut aller jusqu'à 7h pour le CO-AD 2. A cela s'ajoute un forfait d'AS d'1h à l'année, ce dernier étant réalisé sur un seul trimestre et organisé sur la base de 3h/semaine

Si l'on résume la situation, un CO-AD 1 devra, durant la même année, réussir son parcours de formation en MASTER 2, réussir les épreuves d'admission du CAPEPS en juin prochain, et assurer l'enseignement dont il aura la charge dans le cadre du contrat qui lui aura été proposé et qu'il aura accepté. Les CO-AD 2, quant à eux, seront soumis aux mêmes obligations mais exonérés de la préparation du MASTER puisqu'ils ont obtenu le diplôme en juin dernier.

Avec ces explications, nul besoin de vous montrer que cette année constitue une véritable année marathon pour nos futurs collègues.

Par ailleurs, force est de constater que tout n'a pas forcément été mis en œuvre, du point de vue de l'administration, pour que ces étudiants soient dans la meilleure situation possible pour réussir.

Outre les inégalités de traitement, entre académies, les contractuels admissibles niçois semblent avoir été plus considérés comme des variables d'ajustements en matière d'enseignement, que comme des étudiants devant bénéficier de la plus grande attention pour réussir dans tout ce qu'ils auront entrepris. Les affectations sur des BMP, selon toute vraisemblance, ont été envisagées en regard de considérations économiques (assurer les besoins d'enseignements) que pédagogiques (nombre d'entre eux sont nommés sur des BMP avec des classes à examens ou des classes difficiles, dans des établissements où les conditions de l'enseignement de l'EPS ne sont pas les meilleures, loin s'en faut).

Par ailleurs, le choix du Rectorat de donner les 3h d'AS au second trimestre témoigne d'une réelle méconnaissance de notre métier et d'une absence totale de réflexion et de considération sur la situation de ces étudiants stagiaires...

Une nouvelle fois, nous ne pouvons compter que sur l'esprit de solidarité des collègues pour permettre à ces étudiants, futurs collègues, nous l'espérons, d'appréhender le métier dans les meilleures conditions possibles afin de leur éviter un maximum de vicissitudes qui pourraient leur donner à penser que le métier n'est pas très épanouissant.

Nous ne devons pas, à l'instar du Rectorat, les considérer comme des variables d'ajustements, mais bien comme des étudiants ayant besoin d'accompagnement pour réussir les épreuves d'admission du concours et pour entrer progressivement et efficacement dans l'exercice du métier.



# A qui profite le crime ?

Quelle mouche a piqué le *SNPDEN*, syndicat majoritaire des chefs d'établissement ?

Une bonne dose de mauvaise foi et un argumentaire plutôt farfelu pour inciter ses adhérents à ne plus assurer la présidence de l'AS de leur établissement. Prétextant un risque juridique majeur c'est l'existence même de l'AS qui était menacée. Alors que, comme nous l'avons démontré dans le dossier disponible sur le site national, ces pseudos craintes sont totalement infondées et le *SNPDEN* en était parfaitement conscient.

L'enjeu pour l'*UNSA* est-il ailleurs ???

A la veille d'une année d'élections professionnelles, cette fédération syndicale en totale perte de vitesse chez les profs d'EPS joue-t-elle les apprentis sorciers au risque de mettre en difficulté l'un des piliers de notre métier ?



Le sport scolaire déjà attaqué par la cour des comptes, par la majorité précédente (souvenez-vous de De Robien), pas encore remis en selle par ce gouvernement avec un décret sur les 3 heures qui met du temps, trop de temps à sortir, mérite mieux et en particulier plus de considération de la part de tous les enseignants d'EPS et tous les chefs

d'établissements quelle que soit leur appartenance syndicale. Le mandat du SE *UNSA* préconise le forfait AS en option dans le cadre d'un maxima de service aligné sur les autres disciplines ce qui à terme signifie sa disparition. Pour le *SNEP FSU* l'alignement des services est aussi un mandat mais reste compris le forfait *UNSS* de 3 heures. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

Fort heureusement, l'action du *SNPDEN-UNSA* fait un flop dans la plupart des cas, car peu de chefs d'établissement, même ceux qui sont faiblement engagés dans la vie de l'association sportive, ont fait le choix d'agir contre ses enseignants qui sont parmi les plus dynamiques. Dans le même temps, les chefs ont reçu, de la part de leur hiérarchie, un rappel de leurs obligations réglementaires.



Cependant, si certains d'entre vous continuaient à subir, dans le cadre de ce mot d'ordre, l'inertie d'un chef d'établissement têtue, nous vous invitons à nous contacter afin que nous tentions d'agir auprès des instances académiques très soucieuses des statistiques sur le fonctionnement de nos A.S.

Florent Pons

Le site Internet du *SNEP -FSU NICE*

<http://www.snepfsu-nice.net>

Le site du *SNEP NICE*,  
un outil de communication

- ⇒ Des éditos
- ⇒ Des rubriques qui vous intéressent
- ⇒ Actualités éducatives
- ⇒ Le corpo mis à jour
- ⇒ Les dossiers « brulants »
- ⇒ Compte rendu des conseils académiques
- ⇒ Les actions
- ⇒ Les contacts
- ⇒ Des liens vers des partenaires
- ⇒ Un accès réservé aux syndiqué(e)s
- ⇒ Se syndiquer en ligne
- ⇒ Les infos du *SNEP NICE*
- ⇒ .. Et les pensées du moment



**ALLEZ LE CONSULTER**

# Compte rendu de la rencontre avec les IA-IPR EPS le Lundi 23 Septembre 2013

**En présence de Mmes Menard et Raybaud,  
Mrs Dutard et Julien  
Pour le SNEP, Carline Héraud, Colas Mouton,  
Florent Pons, Cathy Boissin**

Une rencontre de 3 heures pour reprendre tous les dossiers d'actualité mais aussi l'ensemble des sujets qui ont été mis « en berne » au cours des 2 années précédentes phagocytées par la mise en place hâtive et forcée du Pack EPS.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouvelles IPR, et avoir fait une présentation rapide de la délégation SNEP, nous entrons rapidement dans le vif du sujet en abordant le problème des grandes difficultés qui se posent au collège Wallon (83) : pas de commentaire de l'Inspection pour le moment car cela relève du National même si le problème qui existe en EPS nécessite une attention particulière; C'est **Mme Menard** qui va rencontrer l'équipe EPS et la direction ; ce sera avec une « entrée professionnelle » pour ne pas réactiver les conflits de personnes.

Puis **Mme Raybaud** nous a présenté la répartition des tâches au sein de l'inspection avec une volonté affichée d'avoir une politique académique commune et de rattraper les retards d'inspection; Le site disciplinaire et le Groupe Ressource TICE sont en cours de révision et refonte.



**UNSS :** Nous abordons en premier lieu le problème de la présidence de l'AS (appel au boycott par le SNPDEN-UNSA); nous avons rappelé la position du SNEP; Les IPR confirment qu'il y a un bras de fer qui se joue au plan National, dont on attend le dénouement; pour autant on peut envisager une intervention localement si nécessaire sur les établissements où il y aurait véritablement un blocage et/ou un empêchement pour faire démarrer les AS ; cependant elles ne peuvent pas outrepasser leurs « prérogatives » ; C'est pourquoi le SNEP va interpeller Mme le Recteur par courrier.

Nous les informons de notre demande récurrente chaque année de la tenue d'AG bilans dans chacun des départements (il n'y en a eu qu'une dans le 06 il y a 2 ans); cela a été évoqué avec les DD et DR UNSS, et ces AG sont envisagées par l'inspection pour 2014.

Dans *la lettre de rentrée* nous ne retrouvons pas le rappel du « *mercredi après-midi libéré pour le Sport Scolaire* » ? L'Inspection nous répond que sur le terrain la réalité des contraintes fait qu'il y a des disparités, des difficultés pour tout tenir dans le cadre des EDT ; que cette lettre de rentrée ne doit pas être un BO bis », et qu'il faut avoir un positionnement souple pour permettre le dialogue avec les Chefs d'établissements lorsque les AS sont en difficultés. Nous faisons remarquer que cela revient à laisser les collègues s'opposer entre eux sur des choix parfois difficiles (ex : cours le samedi matin /mercredi après-midi)

**Forfait AS :** pour les **TZR en AFA** toujours les mêmes difficultés chaque année alors qu'une meilleure communication entre les services permettrait de résoudre cela facilement dès lors que l'on connaît les appariements entre établissements. Pour cette année scolaire il faut régler rapidement les problèmes existants, mais il faut aussi anticiper pour la rentrée 2014 : les IPR vont se rapprocher des DASEN pour discuter et résoudre ce problème. Même chose pour l'attribution des heures de coordination ; le SNEP avec les 9 collègues signataires, est en attente d'une audience avec le Secrétaire Général du rectorat sur cette question car les engagements de Mrs Vernisse (SG) et Jourdan (DASEN 06) n'ont toujours pas été tenus ; Or le ministère en la personne de **B.Lejeune** est intervenu auprès des services rectoraux pour que cela soit définitivement résolu.

**Sections sportives :** Nous avons pu constater que des sections sportives ont des HSE ; **Mr.Dutard** nous donne les règles en la matière : le Rectorat donne 2 HSA pour 1 section sportive, en fait 1 HSA pour l'EPS + 1 HSA si c'est le prof d'EPS qui entraîne la section; s'il y a plus d'une section sportive l'attribution des HSA n'est pas forcément cumulative, il y a une sorte de « forfait ». Ensuite l'établissement par son CA peut donner plus de moyens à sa section. Nous soulignons

—>

(suite CR / IA-IPR EPS)

qu'il y a souvent un décalage dans l'affectation des HSA ce qui pose problèmes de délai de mise en place et de responsabilité.

Depuis 2012 il y a un moratoire pour ne pas dépasser le nombre de 80 sections en place ; il ne peut y avoir ouverture d'une section que si il y a une fermeture d'une autre section

**Fonct-stagiaires /Tuteurs/ESPE** : **Mme Raybaud** nous informe de la tenue d'une réunion de tous les tuteurs le 04/10/2013 à Draguignan ; Il y a des tuteurs pour les fonct-stag et les contractuels admissibles, les Coad M1 qui doivent encore passer leur Master 2 et les Coad M2 qui n'auront que les oraux à passer; Cela fait beaucoup de tuteurs à trouver, à former, il faut donc élargir et étoffer le vivier de tuteurs; D'autant plus qu'il y a aussi les stag. L3 (80 étudiants à placer) le Lundi et les stag M1 en pratique accompagnée; ils seront tous en formation dans les ESPE qui les évaluera, les tuteurs n'ayant pas d'évaluation à faire pour la validation.

Seuls les Coad 2 peuvent, s'ils le demandent (et seulement dans ce cas), faire des heures supplémentaires. Les Stag . issus du concours réservé n'ont pas de tuteurs eu égard à leur expérience professionnelle connue de l'Inspection ; ils auront un accompagnement personnalisé qui sera mis en place par P.Julien (1/2 service de chargé de mission) après une visite conseil à la mi-octobre. L'inspection a reconnu que le forfait AS des Coad au 2<sup>ème</sup> trimestre n'était pas une bonne chose, ce sera rediscuté pour la rentrée 2014

**FPC** : Nous avons soulevé le problème de la difficulté à trouver des intervenants ; Il devrait y avoir avant la fin 2013 une réunion des coordonnateurs de bassins pour définir un « cahier des charges » (?) et constituer un réseau de formateurs. A l'annonce de « cahier des charges », nous objectons que les formations de bassins obéissent à des demandes émanant des collègues, elles partent de la base et sont parfois différentes des formations institutionnelles qui doivent se faire dans les stages académiques ou départementaux. Les Inspectrices insistent sur le fait que l'objectif de cette rencontre ce sera de redynamiser la FPC en créant un espace de dialogue et d'échange.

**Pack EPS** : Il nous est confirmé le retour à EPSNET pour les LP et Lycées ; des courriers ont été envoyés en ce sens dans les établissements. Pour le DNB, il faudra faire remonter le protocole et la saisie des notes pour voir si les établissements ne rencontrent

pas trop de difficultés et avoir une « photographie » de l'acad sur la répartition des APSA et des notes ; il y aura des réunions d'accompagnement de la mise en place du DNB pour certaines APSA, comme par exemple les APPN. Nous avons rappelé que notre lutte contre le Pack EPS avait eu pour but d'endiguer l'augmentation de la charge de travail des collègues dès lors qu'ils n'en tirent pas un bénéfice dans leurs pratiques au quotidien et que nous continuerons d'être très vigilants sur cet aspect de notre métier.

**Rythmes scolaires** : Problèmes importants à venir sur Nice, en raison du manque d'installations ; pour le moment les IPR n'ont pas été sollicités sur ce sujet ; nous allons demander à rencontrer **Mme Bonnet** qui en temps que conseiller technique EPS auprès du DASEN, devrait être maintenant en relation avec la ville de Nice ; de même que **Mme Logeart** dans le 83 pour Toulon. Au plan national il ya des académies où la mise en place de ces rythmes scolaires pose de gros problèmes de mise en œuvre, et aussi dans des petites communes. En attente d'un débat au plan national qui devrait faire le bilan de cette première année.

**Plan voile** : pas remis en question mais il y a nécessité de remettre des garde-fous au fonctionnement sur le plan de la responsabilité des enseignants dans la construction du projet pédagogique avec la base de voile ; pour cela il va y avoir des réunions de travail et la reprise d'actions de formation des enseignants d'EPS (à voir avec le conseil général)

**Postes spécifiques** : Nous avons fait le tour des structures spécifiques en place dans notre académie, internat d'excellence, ERS à Tende. **Mr.Dutard** nous indique que l'actuel gouvernement n'est pas très enclin à poursuivre le fonctionnement de ce type de structure ; il devrait il y avoir des évolutions sous peu. En ce qui concerne le poste de CPD EPS il est demandé à ce que les enseignants du 2d degré soient mieux informés si ce poste était remis à candidature (à voir avec le DASEN )

Cette rencontre s'est terminée à 20h45 avec le sentiment de repartir sur de nouvelles bases de dialogue, chacun avec ses arguments, dans le but de faire avancer les dossiers.

A suivre donc .....

*Cathy Boissin*

## Appel à candidatures pour le renouvellement des instances du SNEP



Dans le cadre de la préparation du prochain **congrès national** de mars 2014 et du renouvellement de toutes les instances du syndicat, tant au niveau national, académique que départemental, tout(e) candidat(e) « doit être à jour de sa cotisation de l'année scolaire précédente s'il (elle) était alors syndicable et de l'année scolaire en cours le jour du dépôt des candidatures » (article 7 du règlement intérieur du SNEP).

Les collègues, ou représentants de courant de pensée, qui veulent présenter une liste à quelque niveau que ce soit, doivent en faire état auprès du bureau sortant, au niveau concerné avant le vendredi 6 décembre 2013 :

Pour le scrutin académique :

Cathy Boissin par l'intermédiaire de la boîte S3, [s3-nice@snepfsu.net](mailto:s3-nice@snepfsu.net)

Pour les scrutins départementaux :

dans le 83 : Gérard Permingeat à [s2-83@snepfsu.net](mailto:s2-83@snepfsu.net)

dans le 06 : Pierre-Marc Pillot à [s2-06@snepfsu.net](mailto:s2-06@snepfsu.net)

Dans le prochain bulletin académique nous vous donnerons toutes les informations concernant les modalités de vote, nous vous présenterons les listes, ainsi que les rapports d'activité et financier des équipes sortantes ; enfin nous vous informerons des dates des AG départementales (entre le 20 janvier et le 7 février) pour débattre et préparer le **congrès académique qui aura lieu les 6 et 7 Février 2014 au CREPS d'Antibes.**

### **A QUOI SERT VOTRE ADHESION ?**



- Régler des problèmes au quotidien : installations, AS, statuts, TZR, Emploi du temps, pénibilité...
- Lutter contre des projets imposés et qui augmentent notre charge de travail : livrets de compétences, pack EPS
- Peser dans les choix gouvernementaux : le Sport scolaire, les retraites, les rythmes scolaires...
- Améliorer le traitement des mutations grâce à l'intervention des commissaires paritaires

***C'est donc :***

- AGIR ENSEMBLE sur et pour des luttes locales, régionales, nationales pour défendre notre métier.
- Etre INFORME, renseigné, conseillé, défendu (réception de bulletins, de SNEP atout, Contre-pied...)
- Se RASSEMBLER pour apprendre, partager, confronter, débattre (stages, réunions)

N'oubliez pas que payer sa cotisation (déductible à 66%), c'est aussi et surtout augmenter le nombre d'heures de décharges données aux sections académiques pour les collègues qui militent à titre bénévole pour la plupart d'entre eux.

Aidez nous à défendre notre métier, syndiquez-vous !!

***C'est ensemble que nous y arriverons***

